

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	6

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage

Objet
Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité du Pays Catalan (SYDEEL66)

Délibération 2026-012

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAULIS**

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 066-216602037-20260403-2020012-DE



Séance du : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt six

Et le trois avril à 09h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Taulis, sous la présidence de Martine MAUGUIN-BOHER, Maire

Présents : Martine MAUGUIN-BOHER, Bruno FABRO, Marie-Ange JACQUET, Benoit ISSARTEL, Marina ROCHE

Absents : Marine ESCRIBANO, Romain CAYUELA,

Procuration : Marine ESCRIBANO a donné procuration à Marie-Ange JACQUET

Madame Marie-Ange JACQUET a été nommée secrétaire.

**ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL
D'ENERGIES ET D'ELECTRICITE DU PAYS CATALAN (SYDEEL66)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-8, L.5212-7 et L.5711-1,

VU les statuts du SYDEEL66 et notamment son article 8.1,

Madame le Maire expose aux membres présents que, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune au SYDEEL66

Conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil Municipal procède à cette désignation au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après dépouillement du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité Absolue : 4

Ont obtenu ;

Délégué titulaire : Monsieur Benoit ISSARTEL pour 6 voix

Délégué suppléant : Madame Marina ROCHE pour 6 voix

En conséquence, le Conseil Municipal :

- Proclame élu Monsieur Benoit ISSARTEL en qualité de ~~délégué titulaire~~
- Proclame élue Madame Marina ROCHE en qualité de déléguée suppléante.

Afin de représenter la commune au SYDEEL66.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Martine MAUGUIN-BOHER

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification du